Ordre de renvoi

Extrait des Procès-verbaux du Sénat du 2 avril 1974:

«Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Hayden, appuyé par l'honorable sénateur Bourget, C.P., et qui préconise:

Que le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce soit autorisé à faire un examen et un rapport de tout projet de loi modifiant la concurrence au Canada ou la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions et de toute question qui s'y rapporte, avant que ledit projet de loi ne soit présenté au Sénat; et

Que le comité soit autorisé à engager les avocats, le personnel et les conseillers techniques nécessaires audit examen.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat,
Robert Fortier.